

Les 24 logements, dont 11 sociaux, doivent être livrés au second semestre 2019.



TECTONE, DETRY & LEVY

Lyon L'habitat participatif joue la mixité à la Croix-Rousse

Accéder à la propriété dans un esprit plus solidaire, c'est l'objectif que se sont fixé les membres du Groupe du 4 mars (G4M), à Lyon. Composé de 13 foyers formant une société coopérative, G4M porte, depuis près de dix ans dans le quartier de la Croix-Rousse, un programme d'habitat participatif, qui réunit également le bailleur social Alliade Habitat. Outre la recherche du foncier, ce dernier accompagne les futurs habitants dans la conception et la réalisation de leur projet.

Conçue par l'agence Tectone avec Detry & Levy, la résidence compte 13 appartements commercialisés en Vefa auprès des 13 foyers et 11 logements sociaux. Des espaces communs - une laverie, une salle, un bureau, un studio d'ami et un jardin partagé - seront ouverts à tous les habitants et aux associations locales. La livraison est attendue au second semestre 2019. ● Emmanuelle N'Haux

Clermont-Ferrand Du courant en plus pour la métropole

Pour répondre à la demande croissante en électricité de la métropole clermontoise, RTE construit actuellement une ligne électrique souterraine de 225 000 volts entre les postes électriques de La Sarre à Clermont-Ferrand et de Malinrat, au nord-est de la ville. La ligne, située en secteur périurbain, traverse essentiellement du foncier public. Elle contourne l'aéroport et passe à proximité de l'ancienne carrière de Gandaillat, gérée par le conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.

17 M€ de travaux. Pour franchir certains ouvrages autoroutiers (A75 et A711), RTE a fait réaliser à l'entreprise francilienne HDI des forages horizontaux dirigés. Commencé fin 2017, le chantier sera terminé fin 2019. RTE a investi 17 M€ dans cette opération, dont 10 M€ pour la liaison et 7 M€ pour les travaux au sein des deux postes électriques. ● Emmanuel Therond

Isère Une nouvelle résidence dans l'écoquartier Pré-Nouvel

Engagée en 2013, la construction de l'écoquartier de Pré-Nouvel, à Seyssins (Isère), suit son cours. En juin dernier, une nouvelle résidence du bailleur social Grenoble Habitat a été inaugurée sur ce site. Baptisée Le Jardin du coteau, elle accueille 28 logements locatifs (20 PLUS et 8 PLAD), allant du T2 au T4, le long de l'allée Marthe-Trillat. Signé par l'architecte Christian Blachot, le bâtiment est implanté à flanc de coteau, et propose pour chaque logement une entrée privative, répondant ainsi à l'une des caractéristiques majeures de l'habitat intermédiaire.

« Depuis la rue, les habitants accèdent à leur porte palière par un cheminement simple et quasi individualisé, à l'arrière du bâtiment, du côté de la végétation », explique Bruno Raynfeld, directeur de la maîtrise d'ouvrage de Grenoble Habitat. La partie habitée de l'ouvrage est surélevée par rapport à la voirie : au-dessus des garages en sous-sol s'élèvent les logements de plain-pied en rez-de-chaussée, et des logements en duplex à l'étage, avec des vues panoramiques sur le massif du Vercors depuis les pièces principales. La résidence respecte la norme RT 2012 - 10 %. Une enveloppe extérieure performante assure l'isolation thermique du bâtiment. Le chauffage et l'eau chaude sont fournis par une chaudière à granulés bois collective, en accord avec les principes de l'écoquartier. Le montant total de l'opération est de 4,3 M € TTC.

« **Effacement** » de la voiture. A terme, cet écoquartier de 16 hectares accueillera 550 logements collectifs et individuels de basse consommation (dont 35 % de logements sociaux), répartis autour d'un parc public naturaliste de 6 hectares. Pour que cette opération puisse voir le jour, une association foncière urbaine (AFU) a été créée, qui associe les 18 propriétaires fonciers à ce projet d'urbanisation. Dans le cadre d'une démarche durable, une charte « chantier vert » a été signée par la commune. Elle porte sur la préservation de l'environnement, la gestion des déchets et le recyclage des matériaux durant les travaux. Au sein de ce lieu de vie sont notamment favorisés le tri des déchets, les mobilités douces, avec des cheminements piétons et un « effacement » de la voiture en extérieur, le compostage, et la consommation locale. ● Julie Fontana



GRENOBLE HABITAT

Chaque logement bénéficie d'une entrée privative.